

Conseil d'Administration

Du 15 janvier 2026

PROCÈS VERBAL
2026-01

MEMBRES :

CGT	François CHASTEL	Président	Le Puy	Présent
	José ANDRADES	Vice-Président délégué	Clermont-Fd	Présent
	Grégory THORIN	Secrétaire Général	Le Puy	Présent
	Juan VOIZARD	Secrétaire Général Adjoint	Clermont-Fd	Présent
	Vincent MOUNIER	Trésorier Général	Le Puy	Présent
	Laure BAYER	1 ^{ère} Vice-Présidente	Le Puy	Excusée
	Christophe ARSAC		Le Puy	Présent
	Rémi BRUYÈRE		Le Puy	Présent
	Jean-Pierre COLLIN		Clermont-Fd	Présent
	Laurent FAURE	Trésorier Général Adjoint	Clermont-Fd	Présent
CFE - UNSA	Anastasia GIBELIN		Clermont-Fd	Présente
	Christophe PORTE		Clermont-Fd	Présent
	Charlène ROCQUET		Clermont-Fd	Excusée
	Thomas ROLLEY		Clermont-Fd	Présent
	Alain PAULET	2 ^{ème} Vice-Président	Clermont-Fd	Présent
CFDT	Aimie CULLUS-ROEGIER		Clermont-Fd	Présente
	Marie JACQUEMIN		Présente	Présente
	Eric RIMET		Clermont-Fd	Présent
	Sabrina SAÏDI		Clermont-Fd	Présente
	Bérengère DUMETZ	3 ^e Vice-Présidente	Clermont-Fd	Présente
FO	Jean-Louis CLIGNAC		Clermont Fd	Présent
	Christophe GOURGOULHON		Clermont-Fd	Présent
FO	Jean-Michel DOMENECH	4 ^e Vice-Président	Le Puy	Excusé
	Sylvain CHOCOT		Clermont	Présent

INVITÉS :

Gérard CHARBONNIER	Président C° Patrimoine	Excusé
Joseph BOYER	Président C° Communication	Excusé
Alain MOLIMARD	Président C° APRS	Excusé

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Fabienne VITOUX	Présente
-----------------	----------

INVITE

William RONDEAU	SOLITERRE AEH-ASDAM	Présent
-----------------	---------------------	---------

ORDRE DU JOUR

1. **Validation du nouveau Bureau suite élections (vote)**
2. **Pouvoirs de signature et bancaires (vote)**
3. **Habilitations logiciel LUCIE et seuils pouvoirs financiers (pour vote)**
4. **Délégation Présidence et Trésorerie (pour vote)**
5. **Approbation PV CA de la CMCAS du 11 décembre 2025 (pour vote)**
6. **Remontée du Tableau Moyens Bénévoles 2026 au SGE des IEG (pour vote)**
7. **Grément des membres des commissions de la CMCAS à la suite de la validation de la méthode validée au CA du 11 décembre dernier (pour vote)**
8. **Grément des membres des commissions territoriales CCAS pour la mandature 2025-2029 (pour vote)**
9. **Validation des conventions 2026 avec les Gazelec des deux antennes (pour vote)**
10. **Calendrier des Instances 2026 (pour vote)**
11. **Validation règles aides centres aérés CMCAS 2026 (pour vote)**
12. **Présentation du projet d'un réservoir d'eau à Haïti par l'association SOLITERRE AEH-ASDAM par William RONDEAU (pour vote)**
13. **Point sur les Commissions :**
 - ❖ **APPO**
 - ❖ **APRS**
 - ❖ **ASSSP**
 - ❖ **Budget-Achats**
 - ❖ **Communication**
 - ❖ **Patrimoine**
 - ❖ **Sport**
14. **Questions diverses/Informations Diverses**

La parole est donnée à Alain PAULET doyen de l'assistance. Il propose de faire le tour des membres présents. François CHASTEL présente rapidement les personnes qui assistent à la réunion, et donne le nom des personnes excusées.

Il y a 3 excusés.

21 membres du CA sont présents ce jour, le quorum est atteint.

12 CGT

5 CFE-UNSA Énergies

3 CFDT

1 FO

En ce début d'année, il y a plusieurs déclarations, une pour la CFE-UNSA Energies, une pour la CGT, puis une pour la CFDT.

Déclaration CFE-UNSA Energies lue par Marie JACQUEMIN.

Déclaration CGT lue par Grégory THORIN.

Déclaration CFDT lue par Christophe GOURGOULHON.

Sabrina SAÏDI intervient, avec deux questions : quelles OS mettent de côté les retraités ? Et quels investissements sont attendus ?

François CHASTEL donne comme exemple la couverture supplémentaire des retraités par le chèque santé. Cette proposition exclut de fait les bénéficiaires à petits revenus.

Sabrina SAÏDI insiste sur le fait que cela n'est pas factuel.

François CHASTEL répond en effet que pour le moment on ne connaît pas le montant des chèques Santé qui seraient mis en place.

En revanche il donne l'exemple des Astreintes colos qui ne sont couvertes en général que par l'OS majoritaire. Autre point par rapport à la transparence des activités de la CMCAS, le pluralisme est bien là. Il y a des Compte-rendu pour chacune des réunions, des comptes-rendus financiers, ou budgétaires en Commission Budget-achats. Par rapport aux budgets non réalisés à fin septembre, il faut rappeler que les difficultés d'ajustement relèvent du fait que les réalisations sont budgétisées à l'année civile et qu'à fin septembre il est trop tôt pour connaître les bilans définitifs des activités.

Alain PAULET souhaite préciser que la création du chèque santé n'a pas un but antisocial, il est prévu qu'il soit calculé comme les droits actuels à la CSMR et Solimut, par l'application au Coefficient Social, c'est au contraire une ouverture pour le choix de la mutuelle.

A nouveau des échanges ont lieu et un rappel de l'histoire : pourquoi les CMCAS (Caisse Mutuelles Complémentaires et Activités Sociales), pourquoi la création de la CSMR (prise en charge du forfait hospitalier à un moment donné) ?

Concernant les permanences Colos, les représentants CFE-UNSA souhaiteraient avoir plus d'informations concernant les besoins, les contraintes à se porter volontaire pour une permanence colo.

François CHASTEL aimerait aussi que les projets de la CMCAS ne soient pas portés que par la CGT, les autres OS peuvent y participer aussi. Tout en respectant les choix votés en Conseil d'Administration, et Commissions. Exemple : le Pass' Jeunes dont le projet a été porté par plusieurs OS.

Pour rappel aussi la présence de membres de l'opposition en Instances est purement conséquente à la réglementation de la CCAS et des CMCAS.

1 – Validation du nouveau Bureau suite élections (pour vote)

Alain PAULET demande aux membres présents s'ils souhaitent voter pour l'ensemble des postes qui vont être proposés, ou poste par poste ?

Il est choisi de voter poste par poste.

François CHASTEL informe qu'il n'y a pas de changement par rapport au Bureau proposé lors du dernier Conseil d'Administration. Idem pour les autres organisations syndicales.

Candidats à la présidence : seul François CHASTEL se présente.

Le vote effectué le reconduit à la Présidence à l'unanimité.

François CHASTEL est donc invité à reprendre la main sur le déroulé de la réunion. Il s'empresse de remercier Alain PAULET pour avoir pris les rennes de ce début de séance.

Proposition de la composition du Bureau, les autres organisations syndicales sont invitées à faire part de leur proposition de candidat le cas échéant :

- Secrétaire Général : Monsieur Grégory THORIN - 21 POUR
- Vice-président Délégué : Monsieur José ANDRADES - 21 POUR
- Trésorier général : Monsieur Vincent MOUNIER – 21 POUR
- Trésorier général-adjoint : Monsieur Laurent FAURE – 21 POUR
- Secrétaire Général-adjoint : Monsieur Juan VOIZARD. Et Sabrina SAÏDI se propose aussi.
 - Résultats des Votes :
 - Sabrina SAÏDI : 12 CONTRE (CGT) - 1 ABSTENTION (FO) - 8 POUR (CFE-UNSA, CFDT)
 - Juan VOIZARD : 8 CONTRE (CFE-UNSA, CFDT) - 1 ABSTENTION (FO) - 12 POUR (CGT). Élu à la majorité
- 1^{ère} Vice-Présidente CGT : Madame Laure BAYER – 21 POUR
- 2^{ème} Vice-président CFE-UNSA : Monsieur Alain PAULET – 21 POUR
- 3^{ème} Vice-Présidente CFDT : Mme DUMETZ Bérengère – 21 POUR
- 4^{ème} Vice-président FO : Monsieur Jean-Michel DOMENECH – 21 POUR

La délégation CFE-UNSA fait état de réserves par rapport à la véritable raison du vote concernant le Secrétaire Général-Adjoint.

2 – Pouvoirs de signature et bancaires (pour vote)

Le Conseil d'Administration doit valider les délégations de pouvoirs et habilitations financières concernant les signatures pour la Présidence, et la Trésorerie.

Proposition : Le Conseil d'Administration réuni ce jour valide concernant le compte courant N° 0081789025 de la CMCAS Clermont-Le Puy à la Banque Populaire AURA les procurations aux personnes suivantes :

Signature de la Présidence :

- Président : Monsieur CHASTEL François
- Vice-Président Délégué : Monsieur ANDRADES José

Signature pour la Trésorerie :

- Trésorier Général : Vincent MOUNIER
- Trésorier Général Adjoint : Laurent FAURE

Signature pour la Délégation Professionnelle :

- CHEVALET Marie Claire
- MORET Cécile
- JAMOT Valérie

Concernant la gestion des points suivants :

- Gérer les comptes bancaires de la CMCAS
- Emettre, valider des virements et transmettre à la banque des fichiers de virement
- Emettre et valider des prélèvements
- Encaisser des chèques
- Faire des retraits espèces (en cas d'urgence ASS)
- Apporter des espèces à la banque (exceptionnellement)
- Commander des chéquiers, des carnets de remises de chèques

Et donne mandat au Président de la CMCAS, François CHASTEL pour signer et valider les documents nécessaires à l'application de cette délibération.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote, pour la BP AURA :

VOTE :

Pour : 21	CGT, CFE-UNSA, CFDT, FO	Contre :		Abstention :	
------------------	--------------------------------	-----------------	--	---------------------	--

Les pouvoirs de signature et bancaires sont approuvés à l'unanimité pour la BP AURA.

Proposition suivante : Le Conseil d'Administration réuni ce jour valide concernant le compte courant N° 42559 1000 08004117068 de la CMCAS Clermont-Le Puy au Crédit Coopératif les procurations aux personnes suivantes :

Signature de la Présidence :

- Président : Monsieur CHASTEL François
- Vice-Président Délégué : Monsieur ANDRADES José

Signature pour la Trésorerie :

- Trésorier Général : Vincent MOUNIER
- Trésorier Général Adjoint : Laurent FAURE

Signature pour la Délégation Professionnelle :

- CHEVALET Marie Claire
- MORET Cécile
- JAMOT Valérie

Concernant la gestion des points suivants :

- Gérer les comptes bancaires de la CMCAS
- Emettre, valider des virements et transmettre à la banque des fichiers de virement
- Emettre et valider des prélèvements
- Encaisser des chèques
- Faire des retraits espèces (en cas d'urgence ASS)
- Apporter des espèces à la banque (exceptionnellement)
- Commander des chéquiers, des carnets de remises de chèques

Et donne mandat au Président de la CMCAS, François CHASTEL pour signer et valider les documents nécessaires à l'application de cette délibération.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote, pour le Crédit Coopératif :

VOTE :

Pour : 21	CGT, CFE-UNSA, CFTD, FO	Contre :		Abstention :	
------------------	--------------------------------	-----------------	--	---------------------	--

Les pouvoirs de signature et bancaires sont approuvés à l'unanimité pour le Crédit Coopératif.

3 – Habilitations logiciel LUCIE et seuils pouvoirs financiers (pour vote)

Pour rappel, le logiciel LUCIE permet d'enregistrer tous les engagements financiers de la CMCAS, et la validation des paiements des factures.

Il n'y a pas de changements par rapport à l'année dernière concernant le seuil d'habilitations par les professionnels (Service RIE, SA et Proxi) qui va jusqu'à 1 000 € dans le logiciel d'engagements LUCIE. Signature obligatoire du Président, au-delà de cette somme, avec de toute façon une validation par le Président, puis le Trésorier pour les règlements, au bout du processus.

Le Président propose d'attribuer les pouvoirs financiers élus dans le logiciel LUCIE à :

- Pouvoirs de signature à la Présidence :
 - Président de la CMCAS : François CHASTEL
 - Vice-Président : José ANDRADES
- Pouvoirs de signature Trésorerie :
 - Trésorier Général : Vincent MOUNIER
 - Trésorier Général Adjoint : Laurent FAURE

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote

VOTE :

Pour : 21	CGT, CFE-UNSA, CFTD, FO	Contre : 0		Abstention :	
------------------	--------------------------------	-------------------	--	---------------------	--

Les habilitations au logiciel LUCIE sont approuvées à l'unanimité.

4 – Délégation Présidence et Trésorerie (pour vote)

C'est un document officiel.

Il n'avait pas été fait en décembre, car les documents n'étaient pas prêts, mais ils sont obligatoires. Ils permettent de désigner le remplaçant éventuel au cas d'indisponibilité du Président, ou du Trésorier.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote les délégations Présidence et Trésorerie :

VOTE :

Pour : 21	CGT, CFE-UNSA, CFDT, FO	Contre : 0		Abstention : 0	
-----------	-------------------------	------------	--	----------------	--

Les délégations de pouvoirs et les habilitations financières aux élus sont validées à l'unanimité.

Le Président propose une liste de personnes désignées pour les différents Pouvoirs signatures Présidence et Trésorerie concernant les documents liés au Fonctionnement de la CMCAS, comme les fiches de liaisons, les conventions de partenariats, par exemple (rien à voir avec les documents bancaires) :

Pouvoirs signature Présidence :

- François CHASTEL
- José ANDRADES
- Rémi BRUYERE
- Grégory THORIN
- Jean-Pierre COLLIN

Pouvoirs signature Trésorerie :

- Vincent MOUNIER
- Laurent FAURE
- Laure BAYER
- Juan VOIZARD

Pour les signatures Président, il y a juste le rajout de Jean-Pierre COLLIN qui diffère des précédents documents, et côté Trésorerie, pas de changement. L'idée est d'avoir deux personnes désignées pour chaque type de signature, et par site.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote les délégations Présidence et Trésorerie :

VOTE :

Pour : 21	CGT, CFE-UNSA, CFDT, FO	Contre : 0		Abstention : 0	
-----------	-------------------------	------------	--	----------------	--

Les élargissements de pouvoirs de signature pour la Présidence et la Trésorerie sont validés à l'unanimité.

5 – Approbation PV du CA du 11 décembre 2025 (pour vote)

Il n'y a pas de corrections apportées, ni demandées en séance.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote :

VOTE :

Pour : 21	CGT, CFDT, CFE-UNSA, FO	Contre : 0		Abstention :	
-----------	-------------------------	------------	--	--------------	--

Le PV du CA du 11 décembre 2025 est validé à l'unanimité.

6 – Remontée du Tableau des Moyens Bénévoles 2026 au SGE-IEG

Il est en cours de construction. Car le grément des Commissions n'est pas validé, les dernières informations sont arrivées ce matin.

L'outil mis en place par le SGE des IEG n'a été disponible que depuis lundi 12 janvier.

C'est donc un tableau à l'état de « brouillon » qui est présenté, l'objectif est de valider le document définitif avant le 28 février, soit pour notre CMCAS, lors du Bureau du 5 février.

Pour rappel, toute personne nouvelle pour qui il sera prévu des heures de détachements, doit fournir impérativement sa fiche C01. Les éléments de la fiche sont indispensables pour la création de sa fiche numérique dans l'outil du SGE des IEG. Cette base sert de référence aux entreprises qui ne valideront les demandes de détachements que pour les personnes désignées dans celle-ci.

Les heures provenant des pots fédéraux ne sont pas encore calées pour chacune des OS.

Le Président donne des explications concernant le calcul d'heures des Commissions.

Le tableau sera envoyé avec les mises à jour, reçues et à recevoir, afin que le définitif soit voté au Bureau du 5 février.

7 – Grément des membres des commissions de la CMCAS à la suite de la validation de la méthode validée au CA du 11 décembre 2025 (pour vote)

Le Président fait la lecture du document qui a été reconstitué à partir des informations reçues, et afin de vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs.

Il faudra bien prévoir, pour chaque commission, que le Bureau sera voté lors de la première réunion.

Il y a le Comité Editorial à prendre en compte, et qui n'apparaît pas dans le document :

On demande que le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier soient présents, ainsi que : Anastasia GIBELIN, Laurent FAURE, Mégane RIVIER, Gérard CAMBET, Gérard CHARBONNIER, Jo(seph) BOYER.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote la proposition du grément des Commissions CMCAS :

VOTE :

Pour : 21	CGT, FO CFE-UNSA, CFDT	Contre : 0		Abstention : 0	
------------------	-------------------------------	-------------------	--	-----------------------	--

Le Grément des Commissions de CMCAS pour l'année 2026 est validée à l'unanimité.

8 – Grément des commissions territoriales CCAS pour la mandature 2025-2029 (pour vote)

Le point est fait à l'oral, donc chaque organisation est invitée à bien transmettre, par écrit, le plus rapidement possible, les propositions des membres représentants leur OS.

Voici les compositions :

- ✓ Coordination Territoriale :
Les présidents des CMCAS du territoire CCAS Auvergne - Limousin sont membres de droit ainsi que les président(e)s des commissions territoriales + un représentant pour chaque organisation syndicale.
 - Pour la CGT : François CHASTEL
 - Pour la CFE/UNSA : Alain PAULET

- ✓ • Commission territoriale APSCL Restauration de loisir :
 - Pour la CGT : Gérard BOUDESSEUL, Christiane BOYENVAL, Rémi BRUYERE, Nelly VIER, Gilles GALLAND, Franck CRESPIY
 - Pour la CFDT : Christophe GOURGOULHON

- ✓ Commission territoriale Patrimoine Séjours Vacances :
 - Pour la CGT : Grégory THORIN, Christophe ARSAC, François CHASTEL, José ANDRADES, Georges CAZAL + un poste vacant
 - Pour la CFDT : Jean-Louis CLIGNAC

- ✓ Commission territoriale Prévention Santé Action Sanitaire et Sociale :
 - Pour la CGT : Joëlle HABOUZIT, Vincent MOUNIER, Laure BAYER, Christelle LANNES, Franck CRESPIY + un poste vacant
 - Pour la CFDT : Bérengère DUMETZ

Il y a une incertitude concernant Franck CRESPIY qui n'a pas pris le temps de faire une réponse, pour problème de santé.

RAPPEL : Merci à chaque organisation syndicale (si ce n'est pas déjà fait), d'adresser un courrier de mandatement des membres de leur organisation syndicale dans la coordination ou les commissions territoriales, à adresser à la présidence de la CMCAS Clermont-Le Puy.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote la proposition de chaque OS :

VOTE :

Pour : 21	CGT, FO CFE-UNSA, CFDT	Contre : 0		Abstention : 0	
------------------	-------------------------------	-------------------	--	-----------------------	--

Les noms des membres proposés en Commissions Territoriales sont validés à l'unanimité.

9 – Validation des conventions 2026 avec les GAZELEC des deux antennes (pour vote)

Le Président présente les termes principaux de la convention prévue pour le GAZELEC Clermont, pour qui un versement de subvention d'un montant de 3 362 euros est prévu.

Eric RIMET fait remarquer que le Club House n'apparaît pas dans la liste des installations mises à disposition. Il semble que ce soit juste un oubli, il est donc proposé de valider la proposition, en tenant compte que le document mis à la signature sera corrigé.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote la Convention Gazelec Clermont :

VOTE :

Pour : 21	CGT, FO CFE-UNSA, CFDT	Contre : 0		Abstention : 0	
-----------	------------------------	------------	--	----------------	--

La convention avec le Gazelec Clermont est validée à l'unanimité.

Concernant la Convention sur le 43, le montant prévu est de 250 € pour une mise à disposition aux sections golf, marche et pilâtes.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote la Convention Gazelec 43 :

VOTE :

Pour : 21	CGT, FO CFE-UNSA, CFDT	Contre : 0		Abstention : 0	
-----------	------------------------	------------	--	----------------	--

La convention avec le Velay GAZELEC est validée à l'unanimité.

10 – Calendriers des Instances 2026 (pour info)

Rajout : date du Comité Editorial, et changement dates de la Commission Sport.

Le 21 janvier, il est acté un autre changement de date : le Conseil d'Administration prévu le 10 mars est avancé au 5 mars !

11 – Validation règles aides centres aérés CMCAS 2026 (pour vote)

C'est une aide qui concerne les familles d'enfants âgés entre 3 ans et 5 ans révolus (veille des 6 ans), pour une demande de prise en charge des frais en centre de loisirs, pendant les vacances scolaires. Il n'y a pas de changement par rapport aux années précédentes.

Alain PAULET informe que la CFE/UNSA votera abstention, car la tranche supérieure est trop faible, ce qui exclut un certain nombre de familles qui ne sont pas forcément aisées.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote et mandater François CHASTEL pour la signer :

VOTE :

Pour : 16	CGT, CFDT, FO	Contre : 0		Abstention : 5	CFE-UNSA
-----------	---------------	------------	--	----------------	----------

La proposition des règles d'aides aux centres aérés est donc approuvée à l'unanimité.

12 – Présentation du projet d'un réservoir d'eau à Haïti par l'association SOLITERRE AES-ASDAM par William RONDEAU (pour vote)

M. RONDEAU est résident et bénéficiaire de la CMCAS Clermont-Le Puy, raison pour laquelle il présente le projet au CA de notre CMCAS. Il est Président de cette association, qui intervient en Haïti depuis 2003. L'actualité là-bas est très tendue depuis quelques mois, car le pays est occupé par des

gangs armés. Cependant les aides avec la CCAS ont permis de construire des écoles et des collèges, et ce depuis plus de 20 ans. Jusqu'à 2 500 enfants ont pu être aidés.

Le projet doit être présenté à la Commission Internationale, le 20 janvier, mais il doit d'abord être présenté et validé en Conseil d'Administration de CMCAS. C'est de toute façon la CCAS qui validera ou non d'accorder l'aide financière.

Les aides sont dirigées vers l'accompagnement des enfants (salaires des enseignants mais aussi et surtout repas des enfants). Depuis 2021, la situation politique a aggravé la livraison des colis humanitaires, pendant 2-3 ans l'association n'avait plus d'accès aux écoles, mais un partenariat avec une association de Limoges, dont le Président est haïtien d'origine, a pu relancer les activités.

Il est important de comprendre que les familles sont tellement pauvres, que bien souvent les enfants n'ont accès à la nourriture que lors du seul repas servi... à l'école !

Le confort de la ville n'est pas ou plus en phase avec les besoins collectifs. Aussi le projet est de créer un réservoir d'eau potable, de 100 m³ qui pourra servir pour la consommation, en eau potable, mais aussi pour les besoins de la cuisine, pour alimenter les chasses d'eau, etc...

La contrepartie de recevoir l'aide versée par la CCAS est d'organiser des voyages solidaires, pour le moment 7 ou 8 voyages ont pu être organisés.

Les projets sont portés par des personnes, sur place, l'association est juste présente pour aider à la réalisation de ces projets.

François CHASTEL reprend la parole, le sujet du jour est de proposer ce projet à la validation auprès des administrateurs, et de pouvoir ainsi transmettre le dossier à la Commission Internationale prévue le 20 janvier. Le budget est d'un montant de 10 000 dollars américains, l'association SOLITERRE participera à hauteur de 50 %, le SPF de Limoges, environ 1 000 euros, la CCAS est sollicitée pour une participation d'un montant de 5 000 €.

M. RONDEAU reprend la parole pour expliquer toutes les raisons qui l'ont poussé à s'investir dans tous ces projets en Haïti, et aussi au Maroc : création d'écoles, salaires des encadrants, enseignants, cantinières, internat de filles (au Maroc), soutien à la scolarisation des filles, repas des enfants, voyages solidaires...

Les administrateurs sont invités à se connecter au site Internet de l'Association qui présente tous les liens des divers intervenants rencontrés durant toutes ces dernières années.

Aujourd'hui la priorité c'est le réservoir d'eau, afin d'éviter entre autres, la prolifération du Choléra. Présentation de la vidéo d'accueil du site Internet.

Jean-Louis CLIGNAC préfère s'abstenir, après avoir cherché ses propres informations.

Alain PAULET : la CFE-UNSA votera abstention, la CCAS a comme obligation de soutenir en priorité les OD et AD de la CCAS, quelque soient les bonnes raisons du projet présenté. En France aussi il y a des besoins. On ne peut porter toute la misère du monde.

Le Secrétaire Général, Grégory THORIN invite à passer au vote la proposition du projet porté par M. RONDEAU :

VOTE :

Pour : 12	CGT	Contre : 0		Abstention : 9	CFDT, CFE-UNSA, FO
------------------	------------	-------------------	--	-----------------------	---------------------------

La remontée du projet en Commission Internationale CCAS est donc approuvée à la majorité.

13– Point sur les Commissions :

À chaque Conseil d'Administration, un point est fait pour chacune des Commissions, pour voir s'il y a des demandes particulières. Le Président présente ce point, en rappelant que chaque Commission devra élire son Président au moment de la première réunion :

➤ **APPO :**

Prochaine réunion prévue le 2 avril.

➤ **APRS :**

La prochaine réunion est prévue le 27 avril

➤ **ASSSP**

La prochaine réunion aura lieu le 2 février.

➤ **Budgets-Achats**

La prochaine réunion aura lieu le 24 mars à Brioude. Il y aura sans doute une visio avant cette date pour la validation de devis, concernant des travaux urgents.

➤ **Communication :**

La date de la prochaine réunion est à caler.

➤ **Patrimoine**

Gérard CHARBONNIER n'est plus Président de la commission. Une date a été calée, mais il va falloir prévoir une réunion dans le premier semestre avec les nouveaux membres, en visio au moins.

➤ **Sport**

La prochaine réunion aura lieu le 4 juin à Brioude. Puis le 15 décembre en visio.

9 – Questions Diverses/Informations diverses

- Elections partielles Bureau du Conseil d'Administration de la CCAS, Anthony JUAN élu nouveau Président
- Bérengère DUMETZ de la CFDT : demande que soit envoyé les règlements particuliers à chaque administrateur, surtout les nouveaux, et les informations de composition des Commissions, Groupes jeunesse etc... Le fichier EXCEL habituel sera mis à jour avec ce qui a été voté aujourd'hui, et renvoyé.
- Printemps de Bourges : 2 groupes ont sollicité le Président pour leur parrainage.

Fin de la réunion : 15H00

PROCHAIN BUREAU : 5 février entre les deux antennes

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION : 10 mars (avancé au 5 mars le 21 janvier)

ANNEXES

- ✓ Annexe 1 : Composition du Bureau de la CMCAS suite élection
- ✓ Annexe 2 : Pouvoirs de signatures et bancaires BP AURA, et Crédit Coopératif
- ✓ Annexe 3 : Habilitations logiciel LUCIE et seuils pouvoirs financiers
- ✓ Annexe 4 : Délégations Présidence et Trésorerie CMCAS Clermont-Le Puy, et délégations élargies
- ✓ Annexe 5 : PV de CA du 11 décembre 2025
- ✓ Annexe 6 : Info Tableau et liste HMB 2026 MAJ au 14 01 2026
- ✓ Annexe 7 : CA et Commissions CMCAS Clermont-Le Puy validé en séance
- ✓ Annexe 8 : Grément coordo et Commissions Territoriales CCAS AUL
- ✓ Annexe 9 : Convention CMCAS/GAZELEC Clermont et Convention CMCAS/VELAY GAZELEC 2026
- ✓ Annexe 10 : Calendrier des Instances au 09 01 2026
- ✓ Annexe 11 : Règles Aides Centre aéré 2026 MAJ
- ✓ Annexe 12 : Projet HAITI pour sollicitation aide en Commission Internationale CCAS
- ✓ Annexes 13 : Déclarations CGT, CFE/UNSA et CFDT
- ✓ Annexe 14 : Règlement Commun des CMCAS, et règlement particulier CMCAS Clermont-Le Puy

Le Secrétaire Général de la CMCAS,

Grégory THORIN

Le Président de la CMCAS,

François CHASTEL